

Instructions aux auteurs

Journal de réadaptation médicale

1. RÈGLES DE PUBLICATION

1.1. Tout manuscrit adressé à la revue est soumis à un Comité de lecture anonyme dont l'approbation, après modifications éventuelles, est nécessaire pour la publication de l'article. Le Comité de rédaction se réserve le droit de publier un commentaire à la suite de l'article. Ce commentaire sera soumis à l'auteur avec le bon à tirer.

1.2. Les articles ne doivent pas avoir été publiés antérieurement ni être publiés simultanément dans une autre revue.

1.3. Le fait de soumettre un article sous-entend que le travail décrit est approuvé par tous les auteurs ainsi que — tacitement ou explicitement — par les autorités sous l'égide desquelles il a été réalisé, et qu'en cas d'acceptation il ne fera l'objet d'aucune autre publication en l'état, que ce soit en français ou dans toute autre langue, sans le consentement écrit de l'éditeur.

1.4. Si des extraits d'autres travaux ou documents sous copyright sont inclus dans l'article, **les auteurs doivent fournir une autorisation écrite** émanant des détenteurs du copyright et citer les sources de la publication princeps dans l'article.

1.5. Les travaux soumis doivent être conformes aux lois en vigueur sur l'expérimentation biomédicale et aux recommandations éthiques de la déclaration d'Helsinki.

Les auteurs sont priés de respecter les règles de fond et de forme rappelées ici et d'utiliser de préférence le système de soumission en ligne Elsevier Editorial System (EES) :

<http://ees.elsevier.com/jrm/>

2. SOUMISSION DU MANUSCRIT

2.1. Soumission par e-mail (déconseillée)

Les auteurs peuvent envoyer par e-mail le manuscrit, en remplissant les champs demandés dans le formulaire électronique, à l'adresse suivante :

JRM@elsevier.com

Objet du mail : JRM – Soumission d'un article

Copier et remplir le formulaire ci dessous :

- Titre de l'article :
- Rubrique (si applicable) :
- Coordonnées complètes (adresse, tél., fax, e-mail) :
- Noms et affiliations/adresses des co-auteurs :
- Mots-clés :

Merci de joindre en pièces attachées :

- un fichier pour la page de titre
- un fichier pour le manuscrit complet (sans page de titre et sans figures)
- un fichier par figure

2.2 Soumission par internet

<http://ees.elsevier.com/jrm/>

Les formats de fichiers textes utilisables sont MS Word et Wordperfect.

Utilisation du système EES en bref

• Le nouvel utilisateur accède à la page d'accueil du site de soumission en ligne du *Journal de réadaptation médicale*, à l'adresse suivante : <http://ees.elsevier.com/jrm/> et clique sur le bouton « register » dans la liste horizontale de liens figurant en haut de l'écran.

L'utilisateur est d'abord invité à indiquer son prénom (*first name*), nom (*last name*) et adresse e-mail. Puis des informations complémentaires lui sont demandées : titre, mode de contact à privilégier, pays, autre adresse, nom d'utilisateur choisi. Une fois ces informations indiquées, l'utilisateur recevra un mail de confirmation contenant son nom d'utilisateur (*username*) et son mot de passe (*password*).

• L'enregistrement ne s'effectue qu'une seule fois lors de la toute première utilisation. A chaque connexion suivante, il suffit de cliquer directement sur « log in » pour s'identifier, de saisir le nom d'utilisateur et le mot de passe, puis de cliquer sur le bouton « author login » pour entrer dans le système.

• Une fois identifié et entré dans le système, l'auteur souhaitant soumettre un manuscrit suit le cheminement indiqué pour saisir les différentes informations afférent à la soumission, ainsi que pour télécharger les fichiers de son manuscrit.

ATTENTION !

Des fichiers distincts sont nécessaires pour :

- La page de titre : titre de l'article en français et en anglais ; Auteurs; coordonnées complètes.

Ce fichier séparé contenant la page de titre permet de préserver l'anonymat des auteurs en excluant leurs coordonnées du manuscrit sous format PDF.

• Le manuscrit : résumé et mots clés français et anglais ; texte ; références bibliographiques ; tableaux et légendes des tableaux ; légendes des figures. **En aucun cas le fichier du manuscrit ne doit comporter d'information sur le ou les auteur(s) : ni nom, ni adresse postale ou électronique, ni numéro de téléphone.**

• Les figures (schémas, dessins, photos couleur ou noir et blanc) doivent toujours être fournies en fichiers séparés, à raison d'un fichier par figure, ou d'un dossier compressé (zippé) avec un fichier par figure. Les auteurs sont invités à consulter des instructions détaillées concernant l'iconographie à l'adresse suivante : http://france.elsevier.com/html/index.cfm?act=inc&page=pages/author_artworks_instructions_vf.html

Pour tout problème technique, merci de s'adresser à notre service d'aide aux auteurs :

authorsupport@elsevier.com

3. PRÉSENTATION DU MANUSCRIT

Le manuscrit doit comporter 250 mots ou 1500 signes par page. Il se compose des éléments décrits ci-dessous.

3.1. La page de titre

3.1.1. Titre

Un titre **en français et en anglais**, précis, concis et informatif. Les titres sont souvent utilisés par les systèmes de recherche d'informations. Les abréviations et les formules doivent être évitées autant que possible.

3.1.2. Nom des auteurs et organisme d'appartenance

Indiquer nom et prénom (avec précision s'il y a un risque d'ambiguïté). Les adresses des organismes d'appartenance des auteurs (ceux au sein desquels le travail a été effectivement réalisé) doivent figurer au-dessous des noms. Toutes les affiliations doivent être signalées par une lettre minuscule en exposant placée juste après le nom de l'auteur ainsi que devant l'adresse correspondante. L'adresse postale complète de chaque organisme doit être indiquée, avec le nom du pays et, le cas échéant, l'adresse électronique de chacun des auteurs.

3.1.3. Auteur correspondant

L'auteur qui suivra les échanges de correspondance à toutes les étapes du processus d'évaluation et de publication doit être clairement indiqué. Ses **numéros de téléphone et de fax** (avec les préfixes nationaux et régionaux) doivent être fournis, outre l'**adresse e-mail** et l'**adresse postale complète**.

3.1.4. Adresse actuelle / permanente

Si un auteur a changé d'adresse depuis la réalisation du travail qui fait l'objet de l'article, ou s'il travaillait à l'époque en tant qu'invité, une « adresse actuelle » (ou « adresse permanente ») doit être indiquée par une note de bas de page dont l'appel est placé après le nom de l'auteur. L'adresse à laquelle l'auteur a effectivement réalisé le travail doit être retenue comme son affiliation principale. Des chiffres arabes en exposant doivent être utilisés pour ces appels de note.

3.2. Résumé et Abstract

Un résumé **en français et en anglais** (abstract) — concis, factuel et structuré — est requis. D'une longueur de **150 à 250 mots**, le résumé présente brièvement la problématique et le sujet de l'article, ses principales conclusions. Il doit pouvoir être lu et compris sans qu'il soit nécessaire de se reporter au texte complet.

Pour les articles originaux, le résumé ne doit pas dépasser 250 mots et doit être divisé en 4 parties : 1) But/Objectif. 2) Matériels et méthodes. 3) Résultats. 4) Conclusion. En anglais : 1) Objectives. 2) Materials and methods. 3) Results. 4) Conclusion. Pour les revues générales et les mises au point, le résumé ne doit pas dépasser 250 mots. Il doit préciser le but de la revue générale et résumer les points essentiels. Pour les cas cliniques, le résumé ne doit pas dépasser 200 mots et doit insister sur l'intérêt particulier de la publication du cas au travers de la littérature, donner les résultats essentiels et une conclusion.

Les abréviations et les références bibliographiques sont proscrites dans le résumé ; néanmoins, si elles sont essentielles, elles doivent être citées *in extenso*, sans référence numérotée à la liste bibliographique de l'article.

La traduction anglaise des résumés doit être revue et corrigée par un collègue anglophone comme préalable à la soumission de l'article.

3.3. Mots clés et keywords

Trois à cinq mots clés doivent être indiqués immédiatement après le résumé, **en français et en anglais** (keywords). Ces mots clés seront utilisés pour l'indexation.

3.4. Rédaction et disposition du manuscrit

3.4.1. Le texte

La longueur maximale des textes (anglais ou français, références comprises) doit être la suivante :

- articles originaux, revues générales et mises au point : 20 pages ;
- cas cliniques et communications brèves : 8 pages ;
- éditoriaux et lettres à la rédaction : 4 pages.

Les articles originaux doivent comprendre les chapitres suivants : introduction, matériels/patients, méthodes, résultats, discussion, conclusion et références.

- *Introduction* : présentation et justification du travail par quelques références antérieures de la littérature.
- *Matériels/Patients* : retenus en fonction de critères précisés et dans le respect des considérations éthiques énoncées ci-dessus.
- *Méthodes* : détaillées, en particulier pour ce qui concerne les réactifs utilisés.
- *Résultats* : le maximum de précisions chiffrées sera donné. Les méthodes statistiques seront également précisées. On évitera le plus possible les redondances entre le texte, les tableaux et les figures.
- *Discussion* : l'intérêt des résultats originaux sera dégagé par comparaison avec les données de la littérature.
- *Une conclusion* brève de quelques lignes pourra être faite dans la mesure seulement où elle apportera un élément supplémentaire à la discussion.

Il est recommandé de se limiter à une gamme de trois valeurs de titres et sous-titres.

Les auteurs doivent veiller à ce que les textes soumis soient clairs et facilement compréhensibles, précis et concis. Ils doivent s'assurer que le français et l'anglais sont simples et corrects, sans jargon médical. Les abréviations doivent être explicitées lors de leur première apparition dans le texte et, ensuite, utilisées de manière cohérente et invariable. Aucune abréviation ne sera utilisée dans le titre ni dans le résumé. Pour ne pas nuire à la clarté, elles doivent être en nombre restreint. Les termes d'anatomie, les sigles ou unités de mesure doivent être conformes aux nomenclatures internationales (par exemple, l'abréviation de minute est « min » et non pas « mn »). Les médicaments, produits biochimiques et biomatériau seront cités sous leur nom générique, suivi éventuellement de leur nom commercial entre parenthèses.

Le texte doit être typographié avec une police de caractères de taille 12, avec des interlignes doubles, sur une seule colonne. Indiquer les titres des sections et des sous-sections, en les numérotant (1.1.1., 1.1.2., etc.) ou en mettant en évidence leur ordre hiérarchique par des enrichissements tels que le gras, l'italique, etc. (le **plan détaillé** de l'article doit apparaître clairement à la lecture).

Le texte de l'article est suivi par les références bibliographiques (voir chapitre références), les encadrés, les tableaux et les légendes des figures.

3.4.2. Notes de bas de page

Le recours aux notes de bas de page n'est pas souhaité.

3.4.3. Légendes des figures, légendes des tableaux, tableaux, figures

Ces informations doivent être présentées, dans cet ordre, à la fin de l'article (voir description détaillée ci-après). Les fichiers graphiques numériques de haute résolution doivent toujours être fournis séparément du texte principal.

3.5. Références bibliographiques

Les auteurs assument la responsabilité de l'exactitude des références bibliographiques.

3.5.1. Citations dans le texte

Chaque référence appelée dans le texte est présente dans la liste bibliographique (et inversement) **et numérotée et appelée par ordre d'apparition**.

Les résultats non publiés et les communications personnelles ne doivent pas figurer dans la liste bibliographique, mais pourront être mentionnés dans le texte. La citation d'une référence comme étant « à paraître » (« in press ») sous-entend que celle-ci a été acceptée pour publication, et doit dans ce cas figurer dans la liste bibliographique.

3.5.2. Citations et listes de références sur Internet

Les références à des publications sur Internet doivent être incluses dans la liste bibliographique, et par conséquent appelées dans le texte. Dans la liste bibliographique, l'URL complète doit être donnée au minimum.

Toute information complémentaire, si elle est connue (noms des auteurs, dates, référence à une publication source, etc.) doit également être indiquée.

3.5.3. Liste bibliographique

La liste des références en fin d'article, est **numérotée par ordre de citation dans le texte** (et non dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs).

Toutes les références de la bibliographie doivent correspondre à des références citées dans le texte, et vice versa. Les titres des revues citées doivent être abrégés selon l'*US National Library of Medicine*. Le style et la ponctuation des références doivent être conformes aux modèles illustrés dans les exemples suivants :

- Référence à un périodique : Christin-Maitre S, Pasquier M, Donadille B, Bouchard P. L'insuffisance ovarienne prématu-
rée. *Ann Endocrinol* 2006;67:557–66.
- Référence à un ouvrage : Tramalloni J, Monpeyssen H. Echographie de la thyroïde. Paris: Masson; 2006.
- Référence à un chapitre d'ouvrage : Polak M, Cernichow P. Dysthyroïdies foetales. In : Leclerc J, Orgiazzi J, Rousset B, Schlienger JL, Wemeau JL, editors. La thyroïde : des concepts à la pratique clinique. Paris: Elsevier SAS; 2001, p. 519–26.

Si la référence comporte plus de six auteurs, les six premiers doivent être cités, suivis de la mention « et al. ».

Pour plus de détails, se référer aux *Uniform Requirements for Manuscripts Submitted to Biomedical Journals* (J Am Med Assoc 1997;277:927–34) (voir aussi <http://www.nejm.org/general/text/requirements/1.htm>).

3.6. Tableaux

Chaque tableau doit être appelé « tableau » dans le texte et numéroté en chiffres arabes selon l'ordre d'apparition dans le texte. Une légende en français et en anglais doit être placée avant chaque tableau. Les notes de bas de tableau doivent être placées sous le corps du tableau, signalées par une lettre minuscule en exposant. Les tableaux doivent être en nombre réduit, leur présence devant se justifier seulement

dans la mesure où les résultats qui y sont présentés ne font pas double emploi avec ceux présentés par ailleurs dans l'article. La dimension des tableaux ne doit pas dépasser la largeur d'une page A4.

3.7. Les figures

Les illustrations doivent accompagner le manuscrit, **mais ne doivent pas être intégrées dans le texte**. Numérotter les illustrations à la suite, dans l'ordre dans lequel elles sont appelées dans le texte. Indiquer clairement, sur le fichier, le numéro de figure et le nom de l'auteur.

Toutes les illustrations (dessins, graphiques, photographies) doivent être appelées « figures » dans le texte et numérotées en chiffres arabes selon l'ordre d'apparition dans le texte.

- S'assurer de l'uniformité de la police de caractères utilisée et de la taille de l'illustration originale.
- N'utiliser que les polices suivantes : Arial, Courier, Helvetica, Symbol, Times.
- Fournir chaque illustration dans un fichier propre (la légende de chaque figure en français et en anglais est placée dans le fichier texte de l'article, après les références bibliographiques).
- Utiliser une convention de dénomination logique pour les fichiers des illustrations.

Les figures doivent être fournies de préférence en format TIFF (.tif), EPS (.eps), ou PDF (.pdf). Les formats Word, Powerpoint et Excel sont à proscrire de préférence. Pour permettre à l'éditeur d'identifier facilement les figures transmises, il est recommandé de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple : « fig1.tif », pour le fichier de la figure 1 sous format TIFF.

La résolution minimale des figures doit être de 300 DPI pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de 500 à 1000 DPI pour les graphiques ou schémas. La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression.

La résolution s'exprime en dot per inch (points par pouce) ou points par cm.

Valeur minimale requise : 300 dpi pour niveaux de gris (similis) et quadris, 600 dpi pour dessins au trait.

Cette valeur n'est valable que si la taille de l'image est proche de celle de l'image imprimée.

Si l'image doit être agrandie, la résolution diminuera ; au contraire, si l'image doit être réduite, la résolution augmentera.

Il est plus simple de prendre en compte le nombre total de pixels sur la largeur de l'image. Ce nombre donne une indication de la qualité de reproduction de l'image à une taille donnée.

Avec ce tableau, vérifiez l'« imprimabilité en offset » de vos images (le procédé offset est plus exigeant sur la qualité d'image fournie qu'une imprimante jet d'encre ou laser).

Largeur au format imprimé	Resolution / Nombre de pixels en largeur		
	72 dpi (web, écran) non imprimable	300 dpi (simili, quadri) imprimable	600 dpi (trait) imprimable
82 mm (revue 1 col)	232 pixels	969 pixels	1937 pixels
170 mm (revue 2 col)	482 pixels	2008 pixels	4016 pixels
125 mm (livre 1 col)	354 pixels	1476 pixels	2953 pixels
215 mm (couverture A4)	609 pixels	2539 pixels	5079 pixels

Pour tout renseignement complémentaire sur la manière de nous fournir des images, vous pouvez consulter notre site Internet : <http://www.elsevier.com/locate/authorartwork>

Illustrations en couleur

En cas de soumission d'illustrations en couleur, Elsevier Masson les reproduira en couleur sur le web sans aucun frais à la charge des auteurs. En revanche, dans la revue imprimée, **les frais seront à la charge des auteurs** (un devis sera adressé à l'auteur correspondant).

4. LANGUE DU MANUSCRIT

Le titre, le résumé, les mots clés, les légendes des figures et tableaux en anglais et français sont requis. Éléments de référence dans les bases de données, il est indispensable qu'ils soient vérifiés, au besoin corrigés, par un collègue anglophone **comme préalable à la soumission.**

5. MISE EN PRODUCTION, CORRECTION D'ÉPREUVES, TIRÉS A PART, DEMANDE DE REPRODUCTION

En cas de reproduction partielle ou totale, dans le manuscrit, d'un document ou d'une illustration déjà publiés, l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs doit être impérativement fournie.

Le manuscrit reçu par l'éditeur est considéré comme étant fourni dans sa forme finale. Les épreuves ne doivent pas être considérées comme des brouillons.

Un jeu d'épreuves en format PDF sera envoyé par courrier électronique à l'auteur, pour vérification du travail de composition et d'édition. Aucune modification importante ou addition par rapport au manuscrit accepté n'est autorisée à ce stade. La relecture des épreuves relève de la seule responsabilité des auteurs.

Elsevier Masson s'efforce de corriger et de publier les articles aussi rapidement et soigneusement que possible. Pour ce faire, la coopération des auteurs est indispensable. Après réception des épreuves en fichier PDF, l'auteur retournera toutes ses corrections en un seul envoi **sous un délai de 5 jours**. Aucune correction ultérieure ne sera possible.

Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur enverra à l'auteur correspondant un formulaire de transfert de droits par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par l'auteur responsable de l'article pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais. L'auteur recevra une version électronique au format .pdf dès la parution de son article. Une version papier de tirés à part pourra être commandée auprès de l'éditeur.

Dès parution, les demandes d'autorisation de reproduction devront être adressées à l'éditeur.

6. LIEN D'INTERETS

La revue suit les pratiques internationales relatives aux liens d'intérêts. Toute soumission de manuscrit doit être accompagnée d'une déclaration de lien d'intérêts. Toutes les sources de financement du travail doivent être mentionnées.

Tous les auteurs doivent donc signaler tout lien d'intérêts que pourrait susciter leur travail de manière générale en suivant les recommandations ci-dessous citées :

Un lien d'intérêts existe quand un auteur et/ou un coauteur a des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche...). Les principaux liens d'intérêts étant les intérêts financiers, les essais cliniques pour le compte d'un industriel de la santé, les interventions ponctuelles, les relations familiales...

1. Au cas où il n'existe aucun lien d'intérêts, la mention suivante doit être ajoutée directement en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) : L'auteur [Les auteurs] déclare[ent] ne pas avoir de liens d'intérêts.

2. Au cas où il existe un (ou plusieurs) lien(s) d'intérêts pour un ou plusieurs des auteurs de l'article, la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) et ce conformément à la présentation ci-dessous. Les initiales de(s) l'auteur(s) concerné(s) et le nom de l'entreprise associée sont à ajouter à la liste exhaustive figurant ci-après des liens d'intérêts potentiels qui sont à déclarer.

Exemples :

C. R., E. L. Intérêts financiers dans l'entreprise Barbot S.A. E. L. Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel d'une entreprise

Autres activités régulières dans l'entreprise Chups SAS
J.-J. E. Essais cliniques : en qualité d'investigateur principal, coordonnateur ou expérimentateur principal pour RTM SARL

P. L. Essais cliniques : en qualité de co-investigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l'étude pour Light & Co

F. W. Interventions ponctuelles : rapports d'expertise pour EFS Associated

M. D. Interventions ponctuelles : activités de conseil pour SFC

C. G. Conférences : invitations en qualité d'intervenant pour KKS & Son

M. S. Conférences : invitations en qualité d'auditeur (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par une entreprise) pour Régis SA

C.-A. S. Versements substantiels au budget d'une institution dont vous êtes responsable Aphelion

M. F. Proches parents salariés dans les entreprises visées ci-dessus

A.D. L'auteur déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.

Soumission des articles exclusivement via le site de soumission en ligne : <http://ees.elsevier.com/jrm/>